

Le gouverneur de la Banque centrale veut encore plus de concurrence

ENTRETIEN Désigné par le magazine *The Banker* comme « Banquier central de l'année 2012 pour l'Afrique subsaharienne », Rundheersing Bheenick se montre très optimiste pour le centre financier mauricien.



Le paysage bancaire mauricien désormais vingt banques contre une quinzaine en 2007. Cela signifie qu'une banque est créée par an, en moyenne, depuis votre nomination au poste de gouverneur de la Bank of Mauritius, le 14 février 2007. Faut-il y voir une relation de cause à effet ?

Pas directement. Mon prédécesseur avait déjà octroyé trois permis dont deux reprises. Je n'ai fait que gérer leur mise en opération. Concernant les autorisations accordées à ABC Banking Corporation et à Century

Banking Corporation, elles étaient déjà envisagées avant ma prise de fonction. Sous mon impulsion, la Banque s'est attelée à marquer son ouverture à la finance islamique avec son affiliation à l'IIFSB et à l'IILMC. Cela a permis de renforcer l'image de Maurice qui ambitionne de devenir un centre financier international.

Mauritius Leasing et Bramer Banking Corporation ont annoncé le 26 décembre 2011 leur intention de fusionner en une seule entité bancaire. Ce projet est encore soumis à l'approbation de votre institution, de la Bourse de Maurice et de la Financial Services Commission. Mais l'on peut supposer que cette décision vous réjouit puisque vous incitez les opérateurs de crédit-bail à évoluer vers des banques de plein exercice...

Il faut tenir compte de deux paramètres pour comprendre cette évolution. Il y a, d'une part, la pression du régulateur qui encourage, via le Banking Act 2004, les institutions non bancaires collectant des dépôts à devenir des banques classiques ; d'autre part, nous avons eu des discussions avec le tentaculaire groupe British American Investment (BAI) afin qu'il simplifie la structure de son cluster financier. L'objectif de la Banque de Maurice est de pouvoir aisément déterminer à quel niveau se situe le risque aussi bien pour l'épargnant que pour l'intermédiaire financier.

Cette libéralisation de la politique d'octroi de permis d'opération bancaire rentre-t-elle dans le cadre de la démocratisation de l'économie tant souhaitée par le Premier ministre ?

La banque centrale est une institution indépendante et autonome. Et il est de notre devoir de lutter contre davantage de concentration dans le secteur bancaire au profit du consommateur.

Vous avez régulièrement, courant 2011, mis à l'index la domination presque sans partage de la Mauritius Commercial Bank (MCB) et de la State Bank of Mauritius (SBM) qui se partagent entre 55 et 60

pourcent du marché mauricien. En quoi est-ce un problème pour le système financier local ?

Les experts internationaux du Conseil de stabilité financière (FSB - groupe économique créé lors de la réunion du G20 à Londres en avril 2009) sont parvenus à la conclusion que les institutions financières systématiquement importantes au niveau mondial (GSIFI) comme Citigroup ou HSBC sont des menaces pour le système financier international. La MCB et la SBM sont l'équivalent de ces mastodontes bancaires au niveau local (DSIFI) dont la présence étouffe la concurrence. Les principes du FSB auxquels nous adhérons prônent une réduction de la taille de ces colosses et exhortent des opérateurs comme la MCB et la SBM à clarifier leurs structures, c'est-à-dire à séparer leurs activités de banques traditionnelles de leurs opérations spéculatives. Nous dialoguons aussi avec Bramer Banking Corporation et AfrAsia Bank dont les structures tendent à se complexifier. Le rapport du FSB de novembre 2011 indique d'ailleurs que Maurice est dans la bonne direction en matière de gouvernance financière.

On évoque également l'arrivée prochaine de nouveaux acteurs, notamment moyen-orientaux sur le marché...

Nous avons récemment enregistré l'arrivée du Qatari Domasol au capital de Century Banking Corporation.

Un groupe bancaire islamique dubaïote a exprimé l'intérêt de s'implanter à Maurice, il y a quelques années, mais son exposition à la crise l'a contraint à ajourner ce projet. À ce jour, nous sommes en présence de plusieurs demandes d'agrément provenant d'opérateurs aussi bien indiens et pakistanais que britanniques ou africains. Le secteur bancaire mauricien attire toujours les grandes banques universelles. En règle générale, nous examinons la structure de l'actionnariat des prétendants ainsi que leur structure financière. Puis nous effectuons un audit des actionnaires et futurs administrateurs afin de préserver l'intégrité de notre système financier. Aussi, nous considérons uniquement les demandes de banques de renommée internationale.

Que pensez-vous de la probable future vente de l'activité de détail de HSBC Maurice dans le cadre de la restructuration de son portefeuille d'opérations à l'échelle mondiale ?

La HSBC fait face depuis quelques années à des difficultés dues à la crise. Elle a d'ailleurs récemment vendu de nombreux actifs aux Etats-Unis, au Mexique ou encore au Japon afin de se recentrer sur son métier de base. L'institution dont le siège social se trouve à Londres souhaite céder son activité de banque de détail à Maurice pour dégager des capitaux et exercer uniquement son activité offshore.

Souhaitez-vous, à l'instar de votre homologue Nigérian Lamido Sanusi Lamido, et invité d'honneur au banquet annuel des banquiers qui a eu lieu fin 2011, limiter le mandat des membres du conseil d'administration des banques commerciales afin d'éviter des conflits d'intérêts ?

Les CEO des banques mauriciennes ne risquent pas de devenir des taulards comme au Nigeria car le secteur financier est relativement bien géré. Je souhaiterais quand même que les administrateurs soient contraints de se recycler et qu'il y ait une vraie séparation entre les rôles du directeur général d'une banque et celui des administrateurs.

Le premier a pour mission de s'occuper de la gestion de la banque tandis que les seconds doivent se préoccuper de tous les aspects non commerciaux de l'entreprise.

Vous avez été primé « Banquier central de l'année 2012 » pour l'Afrique subsaharienne, par le magazine The Banker le 16 décembre dernier. Recevez-vous cette récompense comme un satisfecit de votre gestion de la politique monétaire à la tête de la Bank of Mauritius au cours de ces cinq dernières années ?

Je suis évidemment très honoré d'être le récipiendaire d'une telle distinction, totalement inattendue, et qui va bien au-delà de la gestion de

la politique monétaire. Cette élection récompense probablement toutes les mesures que nous avons prises pour maîtriser l'inflation, préserver le pouvoir d'achat des ménages et les revenus réels, assurer une certaine stabilité de la roupie et du secteur financier dans son ensemble, et cela malgré un contexte économique très incertain. Nous avons également œuvré sans relâche afin d'accroître la notoriété de la Banque au niveau régional.

Quelles sont les perspectives économiques internationales et leurs répercussions sur notre économie en 2012 ?

Les risques qui pèsent sur les perspectives de croissance globale ont augmenté en raison des craintes persistantes sur la crise de la dette souveraine en zone euro. L'économie mauricienne continue de montrer sa résilience même si certains secteurs commencent à montrer des signes de faiblesse. Nous pensons que les pressions inflationnistes reculeront à des niveaux plus tolérables, sauf dans les cas de chocs relatifs à l'alimentation mondiale et aux prix de l'énergie. Le taux de chômage devrait se stabiliser autour de 8 pourcent.

Les activités tournées vers l'exportation ont tenu bon grâce à une politique macroéconomique appropriée, aux réformes mises en œuvre ces dernières années et aux efforts des entrepreneurs. Ces derniers ont restructuré leurs activités, obtenu des gains de productivité et ont pu pénétrer avec succès dans des marchés comme les Etats-Unis et l'Afrique du Sud.

Propos recueillis par Albert Kouda Jr